

# SOLIDAIRES 37

Trimestriel des syndicats  
Solidaires Unitaires Démocratiques d'Indre et Loire

« DU PAIN ET DES ROSES » (devise des IWW américains).

Union  
syndicale  
**Solidaires**

Numéro 35

avril 2012

1 €

## Echéances électorales...

*L'Union syndicale Solidaires, très attachée à son indépendance vis-à-vis du patronat, des pouvoirs publics et de tout parti politique réaffirme l'importance d'être un contre-pouvoir quel que soit le gouvernement, aujourd'hui comme demain.*

Les mois qui viennent vont être marqués dans notre pays par les échéances électorales, présidentielles et législatives, et leurs résultats.

**Nous ne donnons aucune consigne de vote  
et ne soutenons aucun candidat**

C'est pourtant le moment de dresser le bilan de la politique menée par Sarkozy et sa majorité: Président des riches du MEDEF et des actionnaires. Sa ligne de conduite face à la crise financière a été de la faire payer à ceux et celles qui n'en sont pourtant pas responsables : les salarié-es, les chômeurs, les précaires, les retraité-es. Il a utilisé la dette publique, organisée par sa politique, pour imposer ses plans d'austérité et faire payer cette dette à celles et ceux qui n'en sont pas responsables.

- ♦ Contre réforme fiscale qui favorise les riches
- ♦ Blocage du Smic, gel des salaires dans la Fonction publique depuis 2010 et gel des pensions de retraites ont appauvri une part de + en + importante de la population
- ♦ Remise en cause de la retraite à 60 ans assortie de la double peine de la décote
- ♦ Attaques sans précédents contre les services publics: suppression de 150 000 emplois rien que dans la FP d'Etat! Désertification des services publics, baisse de la qualité, population délaissée, personnels en souffrance;
- ♦ Rien pour l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.
- ♦ Politique raciste et xénophobe au plus haut niveau de l'état responsable de drames humains insupportables

- ♦ Atteinte à l'indépendance de la justice et de la presse
- ♦ Veut imposer un nouveau Traité européen qui inscrira dans la Constitution l'austérité à perpétuité et maintiendra les états aux mains des marchés financiers.
- ♦ Il a creusé profondément le lit du Front National en jouant avec la peur (du chômage, de l'insécurité de l'étranger...).

Alors, s'il est temps de tourner la page Sarkozy, il est temps aussi de dire clairement qu'il faut changer radicalement d'orientations et mettre en œuvre une politique qui rompe avec la logique du profit et des marchés financiers. Il s'agit bien de réorienter l'économie et les politiques publiques vers une autre répartition des richesses, qui permettent la satisfaction des besoins fondamentaux de la population, tout en étant soucieuse des impératifs écologiques.

***Nous n'avons pas la mémoire courte et les expériences du passé nous ont appris qu'il ne suffit pas d'un changement de majorité politique pour que de nouvelles politiques sociales soient mises en œuvre !***

Nous savons que la transformation sociale pour laquelle nous agissons viendra d'abord, avant comme après les élections, des luttes sociales et des rapports de force que nous avons la volonté de construire dans l'unité et en convergence avec tous les mouvements sociaux.

**Ne faisons confiance qu'à nos luttes!**



### SOMMAIRE :

Page 2 : privatisation Snf

Page 3 : à la poste

Page 4: danger autoévaluation Chu

Page 5: égalité ? Rapport Insee

Page 6 : pourquoi se syndiquer à sud éducation?

Page 7 collectifs dette et santé

Page 8 : suicides ministère du Travail

## Les Assises du ferroviaire

Orchestré par l'état, ces assises étaient, soit disant, « l'ultime sauvetage » du système ferroviaire, mais une fois terminée, la notion d'ouverture à la concurrence est au cœur des débats.

Disons le, sous couvert de cette appellation politiquement correcte, ce n'est là qu'un tour de passe-passe pour **PRIVATISER** le service public ferroviaire.

« Préparer, pour permettre aux Autorités Organisatrices qui le souhaitent, la mise en concurrence de l'exploitation de toute ou partie, de leur lignes voyageurs... ». Voici le discours officiel, mais malgré l'échec économique et social dans le FRET, les assises prônent encore et toujours pour l'ouverture aux intérêts privés.

Les trains régionaux initialement dans le collimateur de ces libéraux devaient être en première ligne pour l'arrivée du privé, or les conseils régionaux, par la voie de l'association des régions de France, ne souhaitent pas cette privatisation.

La « Sainte privatisation » se reporte alors sur les trains d'équilibre du territoire, mais comment ne pas se rendre compte que sur ces même lignes, le service annuel 2012 a totalement dégradé le service, pour rendre plus acceptable leur privatisation !!!

Aujourd'hui, pour ne pas refaire l'erreur du FRET, les assises optent pour un **cadre social harmonisé**, position que SUD Rail défend depuis sa création.

Une convention collective à tous les travailleurs/ses du rail dont le socle doit être constitué par le STATUT du personnel SNCF.

SUD Rail revendique des droits égaux pour tous les travailleurs/ses du rail : salarié-e-s des filiales, CE, CCE ainsi que tous les sous traitants qui travaillent dans le secteur ferroviaire.

Il n'y a aucune raison pour que ce qui a été possible dans le secteur de l'énergie (généralisation des producteurs d'énergie et du gaz) ne le soit pas dans le domaine ferroviaire.



La défense, l'amélioration et l'application à tous du STATUT vont dans le sens du progrès social, il correspond aussi à un impérieux besoin en matière de sécurité ferroviaire.

Sur la gestion de l'infrastructure, les assises penchent en faveur d'une réintégration du gestionnaire d'infrastructure au sein d'un groupe SNCF, pivot du système.

La plupart des arguments justifiant cette position sont ceux que SUD Rail a développé depuis 1997, pour combattre la création de RFF et la désintégration consécutive du système ferroviaire. Nous avons donc raison contre les dirigeants de la SNCF, qui ont depuis 15 ans accompagné et facilité la mise en place d'une organisation antiéconomique et inefficace.

La SNCF propose de créer 3 branches contrôlées à 100% par le « groupe SNCF », la constitution d'un holding à la tête d'un ensemble de filiales de droit privé est le rêve de certains dirigeants, elle s'inscrit dans une logique de Monopole international, totalement étrangère aux notions de service public.

SUD Rail s'oppose à une liaison capitaliste, où, les 3 branches seraient des sociétés anonymes, pour pouvoir ainsi mieux les privatiser. Ses entités doivent être des services de la SNCF, dotées chacune d'une comptabilité distincte et de compte de bilan pour des raisons de comptabilité européenne.

**SUD Rail revendique la disparition totale de RFF et l'intégration de ses salariés au sein de l'entreprise publique.**

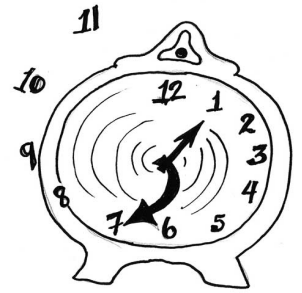


## A SUD PTT, LA SOLIDARITE N'EST PAS UN VAIN MOT !

Des dizaines d'adhérent(e)s de notre syndicat (ainsi que l'aide de notre fédération) se sont cotisés pour permettre à Eric Ménard, notre collègue facteur de Tours Marceau injustement sanctionné par la boîte, de toucher l'intégralité de ses deux mois de salaire. C'est en effet à une peine de 2 mois de suspension de salaire qu'Herr Tibi et sa bande, après

l'avoir menacé de licenciement pur et simple, avaient condamné notre collègue pour ses refus d'effectuer des heures supplémentaires imposées.

Désormais, nous allons régler nos comptes avec la boîte devant les tribunaux...



## L'ARCEP \* SANCTIONNE LA POSTE

Par une décision du 20 décembre 2011, l'Autorité a, en application de l'article L. 5-3 du code des postes et des communications électroniques (CPCE), prononcé une sanction à l'encontre de La Poste pour méconnaissance de ses obligations de service universel.

Il résulte tant du droit communautaire que de la loi française que le service universel postal doit comporter une offre, à un prix abordable, d'envois postaux d'un poids maximum de 2 kilogrammes.

Or La Poste n'autorise plus, depuis 2007, dans le cadre de son offre commerciale de service universel " Lettre ", l'envoi de marchandises avec ou sans valeur commerciale. En outre, La Poste exclut actuellement de son offre " Mini Max ", destinée aux petits objets, l'acheminement d'envois d'une épaisseur supérieure à 2 centimètres et de plus d'1 kilogramme.

Par conséquent, l'Autorité a constaté qu'il n'existait,

au sein du service universel que la loi a confié à La Poste, aucune offre à un tarif abordable, c'est-à-dire proche de celui de la " Lettre ", permettant l'acheminement d'envois postaux, autres que les correspondances, pesant moins de 2 kilogrammes et dont l'épaisseur est supérieure à 2 centimètres. De telles offres existent pourtant dans de nombreux pays européens.

Maintes fois alertée, notamment par des associations de consommateurs ou d'entreprises de e-commerce, du besoin d'une telle offre à tarif abordable, l'Autorité ne peut que constater, malgré la mise en demeure adressée le 28 juillet 2010, le maintien de la méconnaissance par La Poste d'une de ses obligations de service universel.

**L'Autorité prononce, dans ces conditions, une sanction pécuniaire d'un million d'euros qu'elle estime proportionnée au manquement constaté.**

\* Autorité de régulation des communications électroniques et des postes

## NOUVEAU MARCHÉ AUX ESCLAVES SUR LE NET

Il y a vraiment de tout sur le site « le Bon coin.fr »... Preuve en est, La Poste recrute même ses futurs facteurs, au milieu des annonces de collectionneurs de tous poils, de ventes d'immobilier...

Et comme au bon vieux temps de l'antiquité, La Poste va pouvoir faire son marché : lors de ces job dating, entretiens éclairés non préparés et durant les « 7 minutes pour convaincre » qu'a le candidat, devra-t-il afficher une santé et une dentition solide...? Nul doute qu'il devra se monter très souple et décomplexé, en tout cas, afin de bien servir ses maîtres...

*Qu'ils sont loin les vrais concours d'entrée de fonctionnaires...*



## **Auto Evaluation - Auto dépréciation - Auto culpabilisation: **BOYCOTT des formulaires illégaux !****

**Une nouvelle méthode d'évaluation s'est introduite illégalement sur le CHRU.**

Plusieurs pôles ont décidé d'expérimenter des documents d'auto évaluation de manière " sauvage" sans l'avis des instances du CTE et du CHSCT où siègent les représentants du personnel. Ces expérimentations sont illégales. SUD a écrit à la direction pour que la loi soit respectée et que ces expérimentations soient immédiatement arrêtées.

La Direction Générale refuse de répondre et reste dans l'illégalité alors même qu'elle avait annoncé en CTE que ces expérimentations ne devaient pas débuter avant mai/ juin 2013.

La seule réponse d'un des Directeurs de pôle a été de dire que l'utilisation de ces documents d'auto évaluations est facultative.

**Facultative vous dites ? Ce n'est malheureusement pas toujours l'information qu'ont eu les agents, c'est nier la pression hiérarchique, c'est aussi nier les conséquences de telles pratiques sur la santé psychique au travail du personnel.**

Et que dire du caractère infantilisant de ces questionnaires, qui placent le professionnel en situation de faute permanente avec des objectifs à atteindre et de soumission à l'arbitraire du supérieur hiérarchique !

En effet plusieurs de ces documents utilisent des items sur le comportement individuel des salariés-es, imposent des questions avec le terme « Je »: « Je fais bien ceci », « Je fais bien cela », « Je me comporte correctement dans telles circonstances », « Je respecte bien les procédures », etc... D'autres utilisent des « émoticônes » avec le sourire ou la mine morne, et pour-

quoi pas le bonnet d'âne !!!

Bien sûr ces méthodes omettent plusieurs choses :

- d'abord le travail est bien collectif dans nos services et l'évaluer individuellement relève d'une duperie;
- Elles ne tiennent pas compte des conditions dans lesquels les agents exercent leur travail.

De fait le but est de faire porter sur les agents la responsabilité des dysfonctionnements du travail et de dédouaner la responsabilité de l'employeur et des directions de pôles.

C'est insupportable, d'autant plus que les politiques de la

Direction au travers des plans d'économie, des non remplacements, du manque de personnel engendrent et aggravent chaque jour les difficultés pour les agents à bien faire leur travail, à répondre aux usagers et à préserver leur santé physique et psychique au travail.

Pour SUD il y a danger et cette utilisation présente des risques psycho-sociaux importants.

**Rapidement on passe de l'auto évaluation à l'auto dépréciation et à l'auto culpabilisation !**

En effet on ne connaît que trop bien l'utilisation de ces méthodes dans des sociétés telles que France Telecom ou d'autres qui nourrissent chaque jour l'actualité.

Pour SUD, le Directeur Général est responsable de cette situation en autorisant l'utilisation de ces documents illégaux dans les pôles. Et il doit mettre un terme immédiat à cette expérimentation sauvage dans les pôles.

Ces documents doivent être restitués aux agents déjà évalués et une explication doit être faite auprès de l'ensemble du personnel sur la possibilité de rencontrer la médecine du travail suite aux conséquences possibles pour la santé des agents.

SUD n'en restera donc pas là et déploiera tous les moyens institutionnels et juridiques pour que les agents du CHRU soient respectés et rétablis dans leurs droits.

**Nous invitons tous et toutes les agents à boycotter ces entretiens, à ne pas remplir ces documents et à nous en envoyer les exemplaires vierges au local syndical à Bretonneau.**



**On lâche rien et  
on ose DIRE  
NON !**

**La direction a finalement fait marche arrière et a déclaré au CHS-CT du 22 mars qu'elle s'engageait à publier une note de service demandant aux cadres d'arrêter les expérimentations et de retirer toutes les autoévaluations en cours.**



# La parité hommes-femmes

## Les femmes vivent plus longtemps

Espérance de vie (en 2010)

Femmes **85 ans** (+ 4 ans depuis 1990)  
Hommes **78 ans** (+ 5 ans depuis 1990)



## Les filles, plus douées à l'école ?

Proportion des diplômés de 25 à 29 ans du supérieur (en 2010)

Filles **48%** (+ 26 depuis 1991)  
Garçons **37%** (+ 17 depuis 1991)



## Tâches domestiques quotidiennes : 7 minutes de plus pour les hommes (en 24 ans)

Temps ménage et course



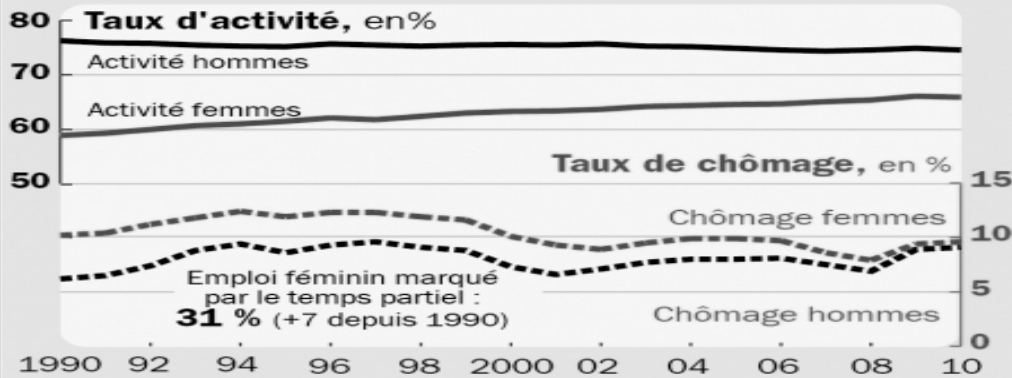
Hommes  
1986 : **1h10**  
2010 : **1h17**



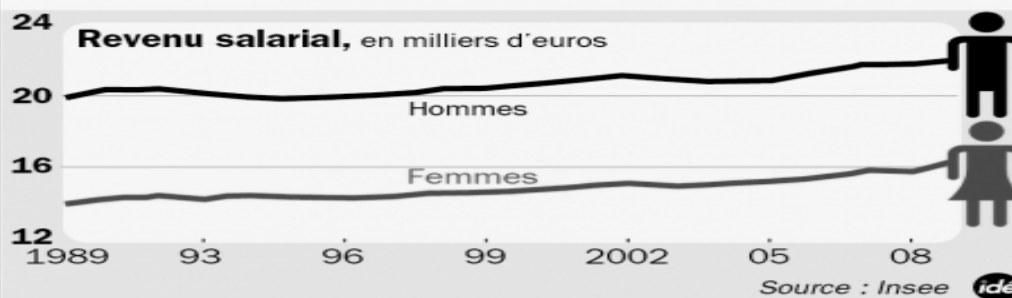
Femmes  
1986 : **4h10**  
2010 : **3h01**



## Marché du travail : les femmes de plus en plus présentes



## L'écart du revenu salarial subsiste



L'insee a publié récemment son rapport 2010, photographie toujours saisissante de la société française en matière d'inégalité homme femmes. Malheureusement les chiffres parlent d'eux-mêmes.

A noter toutefois: si le temps passé aux tâches ménagères par les femmes diminue ce n'est pas parce que les hommes en font plus, c'est qu'elles achètent plus « tout prêt », utilisent plus de technologie pour gagner du temps.

LA PRÉCARITÉ  
A UN SEXE!!



Que les septiques ou les inconscient-es se reportent à cette mine d'information !

Voir le lien ci-dessous

<http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/sommaire.asp?codesage=FHPARIT12>

## Pourquoi sommes-nous syndiqué-es à SUD Education?

Voici des réponses d'adhérent-es, enseignant-e ou non, de la maternelle à l'université, recueillies dans un département. Je suis syndiqué(e) à Sud Education car :

### SOLIDAIRE

«Le seul syndicat de l'EN qui œuvre pour la lutte des classes !» Béatrice

«SUD éduca a une vision plus globale des combats syndicaux, prend des positions solidaires claires sur des (mé) faits de société comme par exemple les sans papiers ou sur les questions de genres en se solidarisant avec les réseaux militants associatifs, et dépasse ainsi les corporatismes insupportables des autres syndicats enseignants.» Philippe

«La réponse aux problèmes sociaux ne peut être que globale, solidaire, interprofessionnelle et surtout pas égoïste, individuelle et catégorielle.» Didier

«C'est selon moi le seul syndicat capable de réfléchir dans la globalité des luttes, qui permettent d'entretenir un lien entre les travailleurs et les non-travailleurs, en dehors des clivages de classes, de statuts ou d'univers professionnels.» Karine

«SUD a des positions claires ». Sylvie

«C'est le seul syndicat qui partage ma conception de ce que devrait être l'école ET la société en général (un monde ouvert, accueillant, généreux, altruiste...) et parce que c'est le seul syndicat à agir en adéquation avec son discours...parce que j'ai croisé la route de Christian qui m'a fait découvrir SUD parce que c'est plein de gens formidables...» Marie-Laure



«Je me suis syndiquée des années au Snui Pépé et j'ai été dans le vide syndical pendant 4 années...Donc, je me suis syndiquée à Sud durant la grève des retraites car le mot d'ordre de Sud était le plus clair et cohérent, idem pour l'aide perso....et autres dossiers!» Isabelle

«Quand je vais au Conseil Fédéral à Paris, les débats sont houleux et vifs dès que la laïcité est bousculée. J'apprécie la vigilance de SUD sur la séparation de l'Etat et des églises.» Christian

«C'est le syndicat qui me semble le plus révolté contre la destruction de l'école et le plus insoumis mais la bataille est rude...» Céline

### UNITAIRE

«C'est parce que la femme de ménage défend l'agrégé et que l'agrégé défend la femme de ménage" Sylvie

« Sud s'occupe même des plus faibles.» Julien

«C'est le syndicat de luttes pour les petites gens.» Corinne

«Ce n'est pas un syndicat corporatiste.» Sébastien

«C'est une démarche politique. Je suis autant concernée par l'éducation que la santé, le droit des femmes, les luttes des sans- papiers... C'est un syndicat de lutte ! » Pascale

«Sud a su me reconforter quand j'ai été harcelée moralement par une CHEF d'établissement et que c'est le seul syndicat qui se rapproche de mes idées, de ma conception de l'Education. IL a la "pêche" pour aller de l'avant et affronter les institutions. Sud n'hésite pas à foncer et ale courage de défendre les convictions des membres et autres.» Séverine

### DEMOCRATIQUE

« J'aime beaucoup l'idée qu'il n'y a pas de CHEF et qu'on est tous appelé à participer selon ses disponibilités. Pas de jugement moral, ni de tabou. Une totale liberté et une grande ouverture d'esprit.» Séverine

«Nous ne sommes pas des "professionnels" ou des "piliers" qui s'accrochent pour garder leurs privilèges et qui perdent de vue le terrain et ne savent plus ce que c'est d'avoir des enfants dans une classe!!!» Sylvie

«Parce que d'une part c'est un syndicat qui n'accepte pas la fatalité et de l'autre c'est un syndicat qui fait des propositions !!!!! Et, puis on y rencontre des personnes qui ont des Valeurs !!!!! Bénédicte

«J'adhère à Sud Education parce que ce n'est pas un syndicat bureaucratique.» Sébastien

«Tout vient de la base, en AG départementale, validé par les mandatés lors des conseils fédéraux.» Maryse

«C'est le seul syndicat où l'on se permet de douter encore.» David

**La situation est aujourd'hui grave. Nous refusons la casse des services publics, la précarisation, et la perte de tous les acquis sociaux. Nous sommes persuadés que la Solidarité, l'Unité et la Démocratie sont les seules réponses à ces attaques.**



## Collectif « Notre Santé en Danger »

Depuis plus un an s'est constitué à Tours un collectif de défense de notre service public de santé et de la Sécurité Sociale.



Rassemblant plus de 100 organisations nationales (associations, syndicats et partis politiques), l'antenne tourangelle de ce collectif auquel participe Solidaires 37 (ainsi que Convergences des services publics, ATTAC, CGT Mutualité, Planning Familial, MRC, NPA ) a organisé et participé à plusieurs initiatives localement.

La dernière en date a été une soirée débat dans le cadre du CNP des cinémas « Les studios », le 29 mars dernier. Le thème de cette soirée était « Dépendance, où va-t-on ? ». La salle était pleine et le débat a bien sûr porté notamment sur le financement de la dépendance, qui ne

## Collectif dette

Et encore un collectif vous direz vous ... c'est vrai que cela fait beaucoup, mais les attaques que nous subissons de toutes parts nécessitent une riposte pied à pied.

C'est pourquoi Solidaires estime important de construire des structures unitaires pour résister partout où c'est possible et avec toutes les énergies venant d'horizons divers, prêtes à mener le combat.

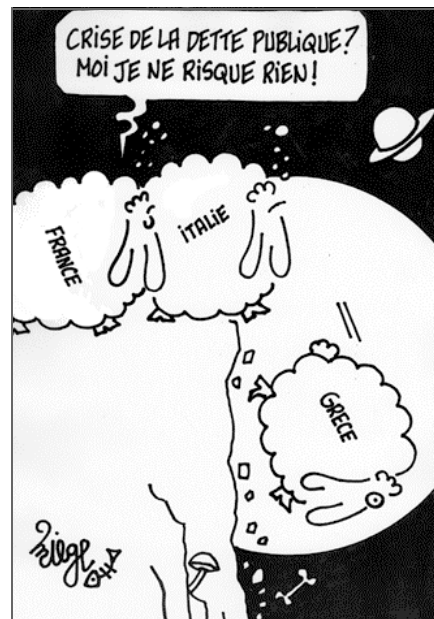
Il en est donc ainsi concernant la soi-disant dette publique, dont le remboursement sert de prétexte à toutes les politiques d'austérité, qu'elles soient menées par des gouvernements de droite ou de gauche. Rattaché au collectif national « Pour un audit citoyen de la dette », le collectif de Tours (animé principalement par ATTAC, FSU et Solidaires) se donne comme but de démontrer l'illégitimité de cette dette, de montrer comment elle a été fabriquée par le système capitaliste et comment cette dette privée a été transformée en dette publique. La campagne électorale ne laisse pas beaucoup de place pour organiser des réunions débats, c'est pourquoi le collectif a décidé dans un premier temps de se limiter à distribuer un « flyer » expliquant que cette dette n'est pas la nôtre, dans les différents meetings de la gauche (PS, Front

concerne pas seulement les personnes âgées, mais aussi le handicap, quel qu'il soit et quel que soit l'âge. Et inévitablement la question du financement par la Sécurité Sociale (basée sur les cotisations sociales, c'est-à-dire sur les salaires) a été mise en avant par des membres de notre collectif. Il a bien sûr également été abordé la casse des structures publiques ou privée mais non lucratives au profit du privé.

Plus tôt à midi, le collectif avait décidé d'apparaître dans le cadre de la journée d'action de « défense de l'hospitalisation publique et de la sécurité sociale » organisée par la CGT (qui en passant ne participe pas au collectif unitaire), en exposant ses panneaux et en distribuant un tract d'appel à la soirée du même jour

**Prochaine initiative, probablement le 2 juin, conjointement avec d'autres collectifs et organisations.**

**Pour tout contact:**  
**collectifsante37@gmail.com**



de Gauche, Verts, NPA, LO). Avant la campagne, le collectif avait contribué à la réussite de diverses initiatives organisées entre autre par l'association ATTAC (réunions débats) ainsi qu'une soirée au CNP « Les Studios » co-organisées par plusieurs associations.

**Prochaine initiative ? Peut être le 2 juin comme pour le Collectif Santé...**

**Pour tout contact: collectifdette37@gmail.com**  
**Page web : collectifdette37.wordpress.com**

La perte du sens au travail, couplée à une absence complète de dialogue social, peut mener au pire.

Le 4 mai 2011, Luc inspecteur du travail et dirigeant syndical, s'est jeté dans l'escalier de notre administration centrale.

Le 18 janvier 2012, Romain inspecteur du travail, s'est suicidé à Lille après avoir alerté à maintes reprises sur sa souffrance au travail. Déjà, quelques mois auparavant, il avait tenté de mettre fin à ses jours. L'administration a d'ailleurs reconnu, tardivement (après son suicide) cette tentative de suicide comme accident de service.

**Ces deux suicides sont le témoignage effrayant de l'épuisement des agents dans leur travail quotidien, qu'il soit syndical ou professionnel.**

Depuis les suicides de nos deux collègues, les agents et leurs organisations syndicales n'ont cessé d'exiger que le ministre reconnaisse ces suicides en accident de service (l'équivalent de l'accident du travail dans le privé).

Le ministre, quant à lui, n'a eu de cesse que de se défilier notamment en saisissant pour avis les commissions de réforme alors même qu'il n'y était aucunement obligé.

Le 20 mars 2012, la commission de réforme des Hauts-de-Seine, devant rendre un avis sur la reconnaissance en accident de service du suicide de Luc a conclu par un avis non unanime à « l'absence de lien direct et déterminant entre le travail et le suicide ». Dans le privé, un accident pendant et sur le lieu du travail doit faire l'objet d'une déclaration, et en cas de contestation du caractère professionnel, c'est à l'employeur d'apporter la preuve de l'absence de tout lien entre le dommage et le travail. **Dans le public, c'est l'inverse : la victime doit établir le lien direct et déterminant du travail et l'atteinte à sa santé ou à sa vie.**



La Commission ne s'est pas déroulée de manière équitable car l'administration était sur-représentée alors que l'épouse de Luc n'avait même pas été informée de l'ensemble de ses droits.

Le 22 mars, dans le Nord, la commission de réforme a refusé de statuer, alors que la commission de réforme d'Aras, lieu de travail de Romain Lecoustre au moment de sa tentative de suicide survenue en juillet 2011 l'a reconnue imputable au service, et a décidé de recourir à une expertise psychiatrique.

Ces deux commissions ont été reconvoquées pour les 12 et 19 avril 2012. **Mais le Ministre du Travail n'est pas lié par l'avis rendu par cette commission.**

Convaincus que l'exercice des mandats syndicaux de Luc faisait partie intégrante de son activité professionnelle, que l'absence de dialogue social au sein de ministère a contribué à son épuisement, **nous exigeons que le Ministre du Travail reconnais-**

*Ci-dessous, photo prise le 12 avril à Tours lors de l'action pour la reconnaissance en AT des suicides.*



### CONTACTS SOLIDAIRES / SUD :

SUD PTT	Tél : 02 47 85 11 11 Fax : 02 47 85 11 12
SUD Santé sociaux	Tel/fax 02 47 71 00 65 ou 06 15 08 62 22
SUD Education,, SUD Culture, SUD Protection sociale, SUD Énergie, SUD France 3, SUD commerces et Services, SUD FPA, SUD Adoma SUD Collectivité territoriales, SNUPFEN, SUD Recherche EPST, SPASMET-météo, SUD rural, SUD Radio France, SUD radiall.	
	18, rue de l'Oiselet La Camusière 37550 Saint Avertin
SUD Caisse d'épargne	Tel/Fax : 02.47.28.39.94
SUD Rail	11, rue Blaise Pascal 37000 Tours Tél : 02.47.75.09.90 (FAX : 05.23.62)
SUD Étudiants	3, rue des Tanneurs 37000 Tours Tél : 02.47.36.81.07
SUD CAM	CRAM 1 Bd Winston Churchill Tél/Rép./Fax : 02.47.39.84.42
SUD Michelin	B.P. 424 37304 Joué les Tours
SNUI	40, rue Édouard Vaillant 37060 Tours cedex
SNJ	Multimédia NR 232, Avenue de Grammont 37048 Tours cedex

### SOLIDAIRES 37

Édité par Solidaires 37  
Siège social :  
18, rue de l'Oiselet  
La Camusière  
37550 Saint Avertin  
Tel/Fax : 02.47.28.39.94  
E-mail :  
[solidaires37@orange.fr](mailto:solidaires37@orange.fr)  
Site :  
<http://www.solidaires37.org>  
Directeur de publication :  
Jean-Michel Surget